POLITIQUES ET CONDITIONS DE RÉSERVATION DU HILTON QUÉBEC

- Les tarifs sont garantis jusqu'au 16 décembre. Après cette date, ils seront offerts selon la disponibilité.
- Chaque participant est responsable de sa réservation de chambre. Toute réservation doit être garantie par une carte de crédit reconnue. American Express est acceptée.
- Les tarifs sont établis pour une occupation simple ou double. Des frais supplémentaires de 25 $ s'appliquent pour chaque personne additionnelle. Il n'y a aucuns frais pour les enfants de 17 ans ou moins qui partagent une chambre avec leurs parents. Un maximum de quatre personnes est permis par chambre.
- Au moment de l'enregistrement, le client doit avoir en sa possession une carte de crédit valide et reconnue.
- Les tarifs des chambres sont offerts pendant les deux jours précédant et suivant le congrès, selon la disponibilité.
- Il est possible de demander un départ tardif. Des frais peuvent s'appliquer, selon la disponibilité.
- Les pourboires pour les services de chasseur et d'entretien ménager sont à la discrétion du client.
- L'établissement est un hôtel 100 % sans fumée.
- L'heure d'arrivée est fixée à 16 h. L'hôtel peut prendre en charge les bagages des invités avant que leur chambre ne soit prête, ainsi que ceux des invités participant à des activités le jour de leur départ. Le départ doit avoir lieu au plus tard à midi.

MODIFICATION DE LA RÉSERVATION

Toute modification de la date d'arrivée ou de départ doit être communiquée au moins 72 heures avant la date d'arrivée ou de départ initialement prévue.

Par téléphone : Vous pouvez demander une modification en composant le 1 800 447-2411 ou le 418 647-6500.

En ligne : Si vous avez effectué votre réservation en ligne, vous pouvez retourner sur le site et entrer votre numéro de confirmation.

POLITIQUES D'ANNULATION ***

DE L'HÔTEL

- Toute annulation doit être effectuée entre le 17 décembre et à plus de 48 heures avant l'arrivée, des frais équivalent à une nuit, soit la chambre plus les taxes applicables, seront facturés.
- Pour toute annulation dans les 48 heures précédant l'arrivée, aucun remboursement ne sera possible et le séjour complet sera facturé.

DE L'ACRGTQ

*** L'ACRGTQ s'est engagée contractuellement envers l'hôtel à réserver un nombre déterminé de chambres, ce qui vous assure une disponibilité et un tarif préférentiel. Cependant, toute annulation que vous pourriez effectuer à partir du 17 décembre 2026 devra être assumée par l'ACRGTQ.

Ainsi, malgré la politique d'annulation de l'hôtel ci-avant énoncée, **l'ACRGTQ se réserve le droit de vous facturer la totalité des frais pour toutes les nuits que vous annulerez à partir du 17 décembre et qui devront être remboursées par l'ACRGTQ à l'hôtel**.

Advenant une annulation après le 17 décembre 2026, l'hôtel informera l'ACRGTQ de celle-ci et chargera, au compte de l'ACRGTQ, les frais qu'il retiendra en vertu de sa politique d'annulation. Si tel est le cas, l'Association facturera ensuite à l'entreprise les frais et taxes des nuits supplémentaires qu'elle se verra facturés par l'hôtel.

CONSENTEMENT DU CLIENT À LA POLITIQUE D'ANNULATION DE L'ACRGTQ

Toute réservation effectuée implique l'acceptation de la présente politique d'annulation de l'ACRGTQ ainsi que le consentement du client à permettre à l'ACRGTQ d'accéder aux renseignements relatifs à sa réservation, notamment en cas d'annulation totale ou partielle.